

Fiducie canadienne de bourses d'études – Régime d'épargne familial

États financiers audités et
rapport de la direction sur le rendement du fonds

Aux 31 octobre 2021 et 2020

Table des matières

Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	6
Rapport de l'auditeur indépendant	6
États de la situation financière	8
États du résultat global	9
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	9
Tableaux des flux de trésorerie	10
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	11
Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé	17
Notes annexes	18

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines parties du rapport de la direction sur le rendement du fonds, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats d'exploitation » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Régime, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjonctures ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Régime constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Régime et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Régime. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement ainsi que tout autre facteur avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Introduction

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »). Les états financiers annuels peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en consultant notre site Web à l'adresse www.cst.org ou le site Web de SEDAR à www.sedar.com, en appelant notre service à la clientèle au 1-877-333-7377 ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600, Toronto (Ontario) M2J 5B8.

La Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »), à titre de promoteur du Régime, et Consultants C.S.T. inc., à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, considèrent que la gouvernance et la conformité contribuent de manière importante au rendement global de la société et aux rendements à long terme sur les placements; nous passons en revue et appuyons donc les directives sur le vote par procuration établies par nos gestionnaires de placement. La politique en matière de vote par procuration de chaque gestionnaire de placement peut être obtenue, sur demande, auprès de notre service à la clientèle ou en écrivant à l'adresse cstplan@cst.org.

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds présente l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille quant aux facteurs et faits nouveaux importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Régime au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement du Régime consiste à protéger le capital des souscripteurs (les « cotisations » nettes ou le « capital ») tout en offrant un rendement positif raisonnable sur les placements à long terme et en tenant compte d'un seuil de risque prudent.

Le Régime effectue ses investissements selon une composition stratégique en vertu de laquelle les actifs de capital sont investis dans une combinaison de titres à revenu fixe gouvernementaux et d'obligations de sociétés canadiennes notés BBB ou mieux. Les actifs de revenu (soit les fonds provenant des cotisations ou des subventions gouvernementales, comme les intérêts et les gains en capital) sont investis dans des fonds négociés en bourse (« FNB ») américains, canadiens ou internationaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures.

Les titres à revenu fixe du gouvernement du Canada du Régime sont gérés passivement par Gestion de Placements TD (« GPTD »), conformément à des cibles de durée préétablies. Les obligations de sociétés sont gérées activement par Fiera Capital Corporation. Les portefeuilles de titres à revenu fixe gérés activement misent sur des stratégies d'accroissement durable de la valeur et peuvent s'appuyer sur la répartition sectorielle, l'examen du crédit et la gestion de la durée, selon l'expertise et le mandat des gestionnaires.

BlackRock Asset Management Canada Limited gère les actions du Régime. Ces actifs sont répartis entre des FNB canadiens ou américains qui reproduisent le rendement de divers indices boursiers, y compris l'indice S&P/TSX composé plafonné, l'indice S&P

US Total Market, l'indice de rendement global S&P 500, l'indice MSCI EAFE IMI et l'indice MSCI Emerging Markets. Les FNB mondiaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures sont gérés par BlackRock et visent à reproduire le rendement de leur indice de référence respectif.

Une partie des actifs du Régime est gérée par Gestion d'actifs C.S.T. Inc. dans une combinaison des catégories d'actifs susmentionnées visant à maintenir la composition des actifs du Régime et à respecter les exigences de liquidité de façon générale.

Risque

Les risques associés aux placements dans le Régime demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus. Au cours de l'exercice, le Régime n'a fait l'objet d'aucun changement significatif ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Régime.

Résultats d'exploitation

Rendement du régime

Au cours de l'exercice, le taux de rendement du Régime, déduction faite des frais, s'est établi à 6,9 %, par rapport à 9,4 % pour l'indice de référence de la politique de placement (l'« indice de référence »). En contraste, l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada et l'indice S&P/TSX composé plafonné, des indices généraux, ont généré des rendements de -1,5 % et de 38,8 %, respectivement, durant la même période. Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges de 1,2 % tandis que les rendements de l'indice de

référence et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions.

Le taux de rendement du Régime, compte non tenu des frais et des charges, était inférieur à celui de l'indice de référence au cours de l'exercice. Malgré les rendements absolus solides et la diversification accrue qu'elle procure, la pondération en actions américaines et internationales du Régime a offert un rendement inférieur à celui de la composante actions canadiennes de l'indice de référence de la politique de placement.

Retour sur l'économie

Les économies canadienne et mondiale ont fortement rebondi après les replis importants enregistrés au début de la pandémie de COVID-19. L'activité économique s'est améliorée pendant le second semestre de 2021, et les banques centrales de plusieurs économies développées ont annoncé leur intention de réduire les mesures de relance monétaires mises en place au cours de l'exercice précédent. Les pressions inflationnistes se sont accrues pendant le second semestre de l'exercice en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement, de la demande mondiale accrue et de la hausse des prix de l'énergie. En dépit de l'amélioration des niveaux d'emploi et de la hausse de la demande des consommateurs, la volatilité des marchés demeure élevée.

L'économie canadienne a enregistré une croissance pendant trois trimestres consécutifs avant de se contracter au deuxième trimestre de 2021. La Banque du Canada a maintenu le taux de financement à un jour à 0,25 %, et elle a annoncé en octobre qu'elle prévoit mettre fin aux politiques accommodantes des dernières années. Le taux de chômage a diminué pour le quatrième mois consécutif en septembre, s'établissant à 6,9 %, soit le taux le plus faible depuis le début de la pandémie. Le dollar canadien s'est apprécié par rapport au dollar américain, dans le contexte de l'accroissement de la demande d'exportation. Les taux d'inflation ont augmenté tout au long de l'année, l'indice des prix à la consommation au Canada ayant atteint 4,1 % en septembre, lequel devrait, selon la Banque du Canada, demeurer élevé tout au long de 2022.

L'accélération de la reprise économique et la hausse de l'inflation ont contribué à l'augmentation considérable des rendements, ce qui a entraîné des rendements négatifs pour les titres à revenu fixe canadiens. Dans ce contexte, l'indice obligataire universel FTSE Canada a diminué de 3,6 %, tandis que l'indice

obligataire FTSE Canada à long terme, dont l'échéance des titres est plus longue, a chuté de 6,8 % pendant la même période. Les obligations de sociétés canadiennes s'en sont mieux tirées, les écarts par rapport aux obligations gouvernementales ayant diminué, ce qui s'est traduit par un rendement de -0,9 %. L'annonce par la Banque du Canada de la réduction des mesures d'assouplissement quantitatif a entraîné un bond des rendements à court terme; l'indice obligataire FTSE Canada à court terme a ainsi diminué de 1,0 % pour l'exercice.

Le rendement des actions a été extrêmement résilient, affichant des gains à deux chiffres dans de nombreuses régions du monde. Les actions des secteurs de l'énergie et des services financiers ont connu les meilleurs rendements. Le marché des actions canadiennes (représenté par l'indice composé plafonné S&P/TSX) s'est retrouvé en tête de la plupart des principaux marchés, avec un rendement de 38,3 %. Les actions de sociétés américaines à forte capitalisation (représentées par le S&P 500) ont affiché un gain annuel de 32,3 % (en dollars canadiens). Les marchés boursiers internationaux de pays développés ont également enregistré des gains, comme en témoigne la hausse de 25,0 % de l'indice MSCI EAFE IMI. Même s'il s'est maintenu en territoire négatif au second semestre de l'exercice, l'indice MSCI Emerging Markets IMI a augmenté de 11,3 % en 2021.

Changements dans la gestion du portefeuille

Le 16 mars 2021, le Régime a confié à Gestion d'actifs C.S.T. Inc., comme gestionnaire de portefeuille pour une partie des actifs du Régime, le mandat de maintenir la composition des actifs du Régime et de respecter les exigences de liquidité de façon générale.

Le 29 juin 2021, le mandat de gestion active des actions canadiennes qui avait été confié à Fiera Capital Corporation a été résilié, et les actifs ont été transférés à BlackRock Asset Management Canada Limited.

Événements récents et autres renseignements

Nous sommes d'avis que notre stratégie de placement et notre philosophie de gestion prudente continueront à fournir de la valeur à long terme à notre Régime. Comme toujours, notre but est de protéger le capital et d'offrir un rendement raisonnable, conforme aux lignes directrices de notre politique en matière de placements et à notre tolérance aux risques, à nos souscripteurs et à nos bénéficiaires.

Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres correspondants)

Le tableau qui suit présente les principales informations financières du Régime et a pour objet de vous aider à comprendre le rendement financier du Régime pour les cinq derniers exercices. L'information présentée est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

(en milliers de dollars)

	2021	2020	2019	2018	2017
États de la situation financière					
Actif total	497 795 \$	440 941 \$	398 595 \$	343 231 \$	320 836 \$
Actif net	493 919	439 349	396 549	339 553	317 663
Variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires (%)	12,4%	10,8%	16,8%	6,9%	8,2%
États du résultat global					
Revenu net de placement	27 970 \$	14 455 \$	31 899 \$	1 669 \$	4 347 \$
États des variations de l'actif net					
Paiements d'aide aux études	(18 876)\$	(13 755)\$	(12 908)\$	(11 445)\$	(12 992)\$
Subventions gouvernementales remboursées, déduction faite des encaissements	479	180	(816)	(783)	(381)
Paiements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(15 462)	(11 513)	(11 477)	(10 180)	(5 919)
Autres					
Nombre total de conventions	74 305	70 786	67 054	64 092	61 082
Variation du nombre total de conventions (%)	5,0%	5,6%	4,6%	4,9%	5,3%

Frais de gestion

Frais d'administration

Des frais d'administration de 5 210 milliers de dollars (2020 – 4 621 milliers de dollars), qui comprennent les frais d'administration et de traitement ainsi que les charges liées à l'information financière du Régime, ont été versés à la Fondation, le promoteur et administrateur du Régime, conformément aux conventions de régime d'épargne-études des souscripteurs. L'administration du Régime englobe les services de traitement et ceux des centres d'appels liés aux nouvelles conventions, les subventions gouvernementales, les modifications, les résiliations et les échéances du Régime, ainsi que les paiements d'aide aux études (« PAE »). Les frais d'administration annuels sont établis à 1,0 % du montant total des cotisations nettes, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur ces montants, sous réserve des impôts applicables, et ils sont payés chaque mois.

La Fondation a délégué certaines fonctions d'administration et de placement à sa filiale entièrement détenue, Consultants C.S.T. inc., qui est un cabinet de courtage en régimes de bourses d'études inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Régime en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada où il vend des régimes de bourses d'études. Consultants C.S.T. inc. est le distributeur exclusif des régimes de la Fiducie canadienne de bourses d'études.

En contrepartie de ses services d'administration, Consultants C.S.T. inc. reçoit de la Fondation un montant égal aux frais d'administration engagés, plus un pourcentage de ces frais. L'entente de prestation de services d'administration est renouvelable annuellement.

Frais de gestion de portefeuille

Les frais de gestion de placements annuels liés au Régime se sont établis à 0,08 %, compte tenu des impôts (2020 – 0,08 %), de la valeur de marché moyenne des actifs selon les conventions de gestion de placements conclues avec les gestionnaires de portefeuille. En retour, les gestionnaires de portefeuille offrent des services-conseils en matière de placement et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres.

Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde

Le Régime verse des frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde à Fiducie RBC Services aux Investisseurs pour régler toutes les opérations de placement, pour payer les frais engagés et pour verser les PAE et d'autres sommes conformément aux modalités de la convention du Régime. En 2021, les frais ainsi imputés au Régime se sont élevés à 174 milliers de dollars (2020 – 148 milliers de dollars), et représentent 0,04 %, compte tenu des impôts (2020 – 0,04 %), de la valeur de marché moyenne des actifs.

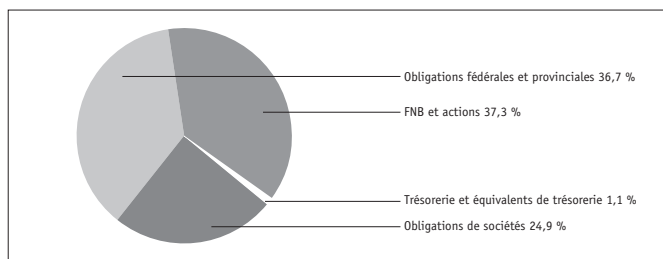
Aperçu du fonds de placement du Régime

À compter de l'exercice considéré, le total du fonds de placement du Régime est composé du capital, des subventions gouvernementales et du revenu pour toutes les conventions de régime d'épargne-études qui n'ont pas encore été versés aux bénéficiaires ou retirés par les souscripteurs. Au cours des exercices précédents, le total du fonds de placement du Régime ne comprenait pas l'actif se rapportant aux subventions gouvernementales.

Le total du fonds de placement du Régime, tel qu'il est présenté et défini dans le présent rapport, reflète le capital, les subventions gouvernementales et le revenu.

Le graphique suivant illustre le total du fonds de placement du Régime par catégorie de placement.

Composition de l'actif au 31 octobre 2021



Le tableau ci-après présente en détail les 25 principales positions acheteur comprises dans le total du fonds de placement du Régime. Le Régime n'a pas le droit de détenir des positions vendeur sur des titres.

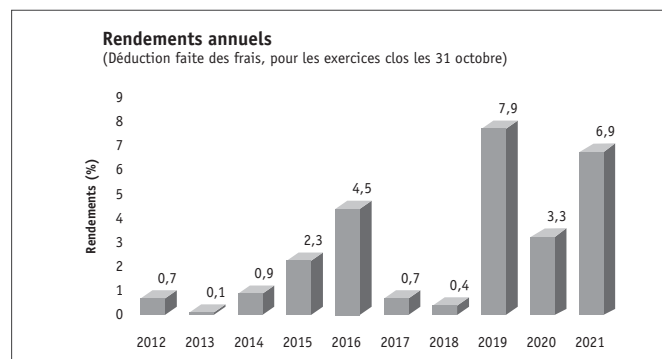
Émetteur		Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif du portefeuille du Régime
iShares Core S&P U.S. ETF		66 180	13,4 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF		37 801	7,6 %
iShares Core S&P 500 Index ETF		27 002	5,5 %
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF		15 961	3,2 %
FINB BMO S&P 500		13 832	2,8 %
Province de l'Ontario	2,60 % 2 juin 2025	10 149	2,1 %
iShares Global Real Estate Index ETF		10 117	2,0 %
iShares Global Infrastructure Index ETF		10 083	2,0 %
Province de l'Ontario	3,50 % 2 juin 2024	9 038	1,8 %
Gouvernement du Canada	0,50 % 1 ^{er} déc. 2030	8 328	1,7 %
Province de l'Ontario	2,85 % 2 juin 2023	8 327	1,7 %
Province de l'Ontario	1,75 % 8 sept. 2025	6 998	1,4 %
Province de Québec	2,75 % 1 ^{er} sept. 2025	5 998	1,2 %
Province de Québec	3,00 % 1 ^{er} sept. 2023	5 558	1,1 %
Province de Québec	3,75 % 1 ^{er} sept. 2024	5 484	1,1 %
Province de l'Ontario	2,40 % 2 juin 2026	5 244	1,1 %
Province de Québec	3,50 % 1 ^{er} déc. 2022	5 236	1,1 %
Province de Québec	2,50 % 1 ^{er} sept. 2026	4 217	0,9 %
Province de l'Ontario	2,60 % 8 sept. 2023	3 886	0,8 %
Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF		3 747	0,8 %
Banque de Montréal	2,70 % 11 sept. 2024	3 613	0,7 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80 % 15 déc. 2024	3 420	0,7 %
Province du Manitoba	2,45 % 2 juin 2025	3 399	0,7 %
Gouvernement du Canada	1,25 % 1 ^{er} juin 2030	3 369	0,7 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95 % 15 déc. 2025	3 333	0,7 %
25 principales positions acheteur en pourcentage du total de l'actif du portefeuille du Régime			56,8 %

Rendement passé

Les rendements présentés dans le tableau ci-après et dans le tableau des rendements composés annuels sont fondés uniquement sur le rendement de placement réalisé sur le total du fonds de placement du Régime. Le rendement sur les placements a été calculé selon les valeurs du marché et les flux de trésorerie pondérés selon le temps applicables aux périodes. Les charges totales engagées par le Régime, dont les frais d'administration, les frais de gestion du portefeuille, les frais au titre de la rémunération de fiduciaire et des droits de garde et les honoraires du comité d'examen indépendant, ont été déduites, et seuls les rendements nets sont présentés pour chaque période. Les rendements passés du Régime ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

Rendements annuels

Le graphique à bandes ci-après indique le rendement annuel du total du fonds de placement du Régime pour chacun des dix derniers exercices compris dans la période close le 31 octobre 2021. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement compris dans le total du fonds de placement du Régime, effectué le premier jour de l'exercice.



Rendements composés annuels

Dans la foulée de la mise à jour de la stratégie de placement à l'exercice 2019, l'indice de référence du Régime a été modifié en date du 1^{er} octobre 2019, pour correspondre à 70 % de l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada majoré de 30 % de l'indice S&P/TSX composé plafonné. L'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada est une mesure générale des titres à revenu fixe de première qualité du Canada, émis par le gouvernement du Canada, y compris des sociétés d'État et des gouvernements provinciaux, dont l'échéance est de un an à cinq ans. L'indice S&P/TSX composé plafonné reflète les fluctuations des cours de certains titres inscrits à la Bourse de Toronto et pondérés en fonction de la capitalisation boursière, selon une pondération maximale de 10 % pour toutes ses composantes.

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels du total du portefeuille du Régime pour les périodes indiquées closes le 31 octobre 2021.

	Périodes			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement net du Régime*	6,9	6,0	3,8	2,8
Rendement de l'indice de référence	9,4	7,1	4,8	3,8
Indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada	(1,5)	2,4	1,3	1,6
Indice S&P/TSX composé plafonné	38,8	15,4	10,6	8,8

* Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges tandis que les rendements de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions. Les frais et charges du Régime se sont établis à 1,2 % pour chaque période.

Pour une analyse du marché ou de l'information sur le rendement relatif du Régime par rapport à son indice général et à son indice de référence, se reporter à la rubrique intitulée Résultats d'exploitation du présent rapport.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Régime d'épargne familial (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière.

La Fondation, par l'entremise de Consultants C.S.T. inc., sa filiale entièrement détenue chargée de l'administration du Régime, a mis en place des processus appropriés pour garantir la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables sont, selon la direction, appropriées pour le Régime et sont définies à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Régime. Il a effectué son audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration et aux membres de la Fondation son opinion à l'égard des états financiers. Son rapport est présenté ci-dessous.



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Présidente et chef de la direction



Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA
Chef des finances

Toronto (Ontario)
Le 16 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration et aux membres de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 octobre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime aux 31 octobre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Régime conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Régime à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Régime ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Régime.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Régime.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Régime à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Régime à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 16 décembre 2021

États de la situation financière

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 616 \$	821 \$
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire I)	489 028	437 052
Produits à recevoir et autres débiteurs	2 849	2 787
Subventions gouvernementales à recevoir	302	281
	497 795	440 941
Passif		
Créditeurs et charges à payer	3 876	1 592
	3 876	1 592
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	493 919	439 349
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	119 264	95 697
Dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	212 379	200 787
Subventions gouvernementales	100 587	91 479
Revenu tiré des subventions gouvernementales	61 689	51 386
	493 919 \$	439 349 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Administratrice

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
Produits		
Intérêts	7 808 \$	7 993 \$
Profits réalisés à la vente de placements	7 896	3 813
Variation des profits (pertes) latents	15 162	4 890
Dividendes	2 846	2 889
	33 712	19 585
Charges		
Frais d'administration (note 3a)	5 210	4 621
Frais de gestion de portefeuille	352	355
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	174	148
Honoraires du comité d'examen indépendant	6	6
	5 742	5 130
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	27 970 \$	14 455 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les exercices clos les 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de l'exercice	439 349 \$	396 549 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	27 970	14 455
Transferts de régimes internes et externes	49 553	40 749
	77 523	55 204
Encaissements		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	11 592	13 274
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	479	180
Décaissements		
Paiements aux bénéficiaires		
Paievements d'aide aux études	(18 876)	(13 755)
Subventions gouvernementales	(15 462)	(11 513)
Remboursement de produits	(686)	(590)
Total des paiements aux bénéficiaires	(35 024)	(25 858)
Encaissements moins décaissements	(22 953)	(12 404)
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	54 570	42 800
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de l'exercice	493 919 \$	439 349 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	27 970 \$	14 455 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Profits réalisés à la vente de placements	(7 896)	(3 813)
Variation des (profits) pertes latents	(15 162)	(4 890)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des produits à recevoir et autres débiteurs	(62)	(444)
(Augmentation) diminution des subventions gouvernementales à recevoir	(21)	(38)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	2 284	(402)
Achats de placements	(339 924)	(240 441)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	311 006	205 881
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(21 805)	(29 692)
Activités de financement		
Transferts de régimes internes et externes	49 553	41 194
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (<i>Tableau complémentaire II</i>)	11 592	13 274
Subventions gouvernementales nettes reçues (remboursées)	479	180
Paiements aux bénéficiaires	(35 024)	(26 303)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	26 600	28 345
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 795	(1 347)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	821	2 168
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	5 616	821
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Intérêts reçus	7 746 \$	7 857 \$

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations					
Fédérales – 9,8 %					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,15	15 déc. 2021	1 490	1 492	1 494
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	830	836	842
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	303	308	306
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	1 401	1 431	1 450
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 sept. 2023	231	236	244
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,15	15 sept. 2023	980	1 017	1 039
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	287	295	287
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	112	116	117
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	3 386	3 420	3 500
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	3 075	3 179	3 259
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	328	321	330
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25	15 déc. 2025	3 200	3 279	3 355
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	3 290	3 333	3 413
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2026	312	306	312
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 déc. 2026	183	177	183
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	202	208	197
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	112	117	111
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	174	182	174
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	186	188	191
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	483	472	491
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 mars 2031	125	123	124
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,40	15 mars 2031	105	99	105
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 mars 2031	87	80	87
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,60	15 déc. 2031	139	132	139
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} nov. 2022	1 175	1 169	1 175
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} fevr. 2023	250	248	250
Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} mars 2023	259	262	268
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mai 2023	200	198	200
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2023	180	182	185
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} août 2023	225	222	224
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} sept. 2023	439	447	451
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	51	52	53
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} avr. 2024	350	343	348
Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} juin 2024	150	155	159
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} sept. 2024	89	90	92

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
Fédérales – 9,8 % (suite)					
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2025	85	85	88
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} sept. 2025	573	554	571
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mars 2026	248	236	240
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	125	125	128
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2026	2 203	2 152	2 183
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2027	75	74	75
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	446	433	445
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2028	62	64	67
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	3 118	3 262	3 345
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	3 483	3 369	3 429
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	9 263	8 328	8 436
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2031	3 001	2 941	3 065
Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2033	150	211	243
Gouvernement du Canada	5,00	1 ^{er} juin 2037	125	177	185
Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} juin 2041	125	166	178
Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} déc. 2045	175	225	243
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2048	144	166	194
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} déc. 2051	747	744	752
Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} déc. 2053	225	210	218
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2064	50	59	57
				48 296	49 297
Provinciales – 26,9 %					
Province de l'Alberta	2,55	15 déc. 2022	1 240	1 264	1 273
Province de l'Alberta	2,65	1 ^{er} sept. 2023	788	810	812
Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} sept. 2024	1 850	1 931	1 976
Province de l'Alberta	2,35	1 ^{er} juin 2025	2 700	2 773	2 869
Province de l'Alberta	2,20	1 ^{er} juin 2026	2 550	2 599	2 659
Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	152	157	166
Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	110	116	112
Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	100	105	99
Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	514	506	519
Province de l'Alberta	1,65	1 ^{er} juin 2031	228	215	221
Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	205	226	215
Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	275	297	296
Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	131	136	129
Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	624	656	663
Province de l'Alberta	2,95	1 ^{er} juin 2052	123	126	126
Province de la Colombie-Britannique	2,70	18 déc. 2022	1 650	1 685	1 708
Province de la Colombie-Britannique	3,30	18 déc. 2023	1 225	1 279	1 278
Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	2 717	2 844	2 947
Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	900	924	946
Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	222	230	242
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	107	114	111
Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	175	219	230
Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	256	257	263
Province de la Colombie-Britannique	1,55	18 juin 2031	247	232	236

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 26,9 % (suite)						Provinciales – 26,9 % (suite)					
Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	50	64	63	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,15	2 déc. 2052	33	33	33
Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	175	220	210	Province de la Nouvelle-Écosse	1,00	17 avr. 2023	500	500	504
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	350	379	361	Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	675	682	699
Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	75	76	76	Province de la Nouvelle-Écosse	1,10	1 ^{er} juin 2028	25	24	25
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	420	441	451	Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	88	86	89
Province de la Colombie-Britannique	2,75	18 juin 2052	123	124	126	Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	292	312	328
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2023	2 003	2 050	2 014	Province de l'Ontario	1,95	27 janv. 2023	1 000	1 013	1 029
Province du Manitoba	2,45	2 juin 2025	3 300	3 399	3 512	Province de l'Ontario	2,85	2 juin 2023	8 100	8 327	8 349
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	1 100	1 138	1 165	Province de l'Ontario	2,60	8 sept. 2023	3 786	3 886	3 898
Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	146	155	159	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2024	8 575	9 038	9 258
Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	110	115	114	Province de l'Ontario	2,30	8 sept. 2024	2 179	2 233	2 241
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	55	54	57	Province de l'Ontario	2,65	5 févr. 2025	2 000	2 074	2 144
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2031	117	114	118	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2025	9 800	10 149	10 481
Province du Manitoba	5,70	5 mars 2037	100	138	139	Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	6 967	6 998	7 229
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	100	120	120	Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	5 100	5 244	5 374
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	200	242	237	Province de l'Ontario	1,35	8 sept. 2026	101	99	101
Province du Manitoba	3,40	5 sept. 2048	100	111	107	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	839	870	881
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	86	92	88	Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	110	105	110
Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	107	90	97	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	973	1 027	1 054
Province du Nouveau-Brunswick	2,85	2 juin 2023	1 050	1 079	1 091	Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	200	259	266
Province du Nouveau-Brunswick	1,80	14 août 2025	772	776	799	Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	507	528	530
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	31	32	33	Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	754	745	786
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	20	21	21	Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	377	349	361
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	3 juin 2041	375	487	459	Province de l'Ontario	2,15	2 juin 2031	900	888	906
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	118	123	121	Province de l'Ontario	2,25	2 déc. 2031	125	124	125
Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	31	32	33	Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	150	200	203
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,30	2 juin 2025	800	818	839	Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	900	1 213	1 237
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	725	761	775	Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	575	727	709
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25	2 juin 2027	25	24	25	Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	550	696	645
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	33	34	32	Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	225	290	276
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	51	53	52	Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	575	641	606
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	59	56	58	Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	675	689	674
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05	2 juin 2031	35	34	35	Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	425	427	410
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	20	22	21	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	570	583	547
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	322	292	307	Province de l'Ontario	2,65	2 déc. 2050	994	970	1 031
						Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	784	646	675
						Province de l'Ontario	2,55	2 déc. 2052	237	226	232
						Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20	11 févr. 2028	8	8	8
						Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,85	27 juill. 2031	11	10	11
						Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	7	7	7
						Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2022	5 090	5 236	5 374
						Province de Québec	3,00	1 ^{er} sept. 2023	5 375	5 558	5 597
						Province de Québec	3,75	1 ^{er} sept. 2024	5 145	5 484	5 670
						Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2025	5 750	5 998	6 233
						Province de Québec	8,50	1 ^{er} avril 2026	900	1 157	1 206
						Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	4 075	4 217	4 327
						Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	275	288	274

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 26,9 % (suite)						De sociétés – 24,9 % (suite)					
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	323	338	336	AltaLink, LP	5,38	26 mars 2040	784	1 011	1 072
Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	297	301	302	Bank of America	3,30	24 avr. 2024	3 058	3 143	3 163
Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	626	612	640	Bank of America	1,98	15 sept. 2027	126	124	126
Province de Québec	1,50	1 ^{er} sept. 2031	529	493	510	Banque de Montréal	2,85	6 mars 2024	483	497	506
Province de Québec	6,25	1 ^{er} juin 2032	200	272	275	Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	3 500	3 613	3 701
Province de Québec	5,75	1 ^{er} déc. 2036	350	489	507	Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	493	501	494
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2041	350	475	476	Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	2 016	2 065	2 038
Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2043	400	502	475	Banque de Montréal	2,08	17 juin 2030	400	399	401
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2045	425	482	453	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,29	28 juin 2024	1 500	1 531	1 565
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2048	474	543	538	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	2 500	2 551	2 614
Province de Québec	3,10	1 ^{er} déc. 2051	408	440	470	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,85	2 nov. 2026	591	580	591
Province de Québec	2,85	1 ^{er} déc. 2053	287	295	297	La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	628	656	660
Province de la Saskatchewan	3,20	3 juin 2024	725	759	773	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	3 040	3 110	3 085
Province de la Saskatchewan	0,80	2 sept. 2025	967	937	959	La Banque de Nouvelle-Écosse	5,65	31 déc. 2056	37	49	45
Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	500	517	531	Bell Canada	3,35	22 mars 2023	328	335	346
Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	113	120	115	Bell Canada	4,70	11 sept. 2023	200	210	220
Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	57	57	59	Bell Canada	2,90	10 sept. 2029	269	272	280
Province de la Saskatchewan	2,15	2 juin 2031	99	98	100	Bell Canada	2,50	14 mai 2030	342	332	341
Province de la Saskatchewan	5,80	5 sept. 2033	125	167	166	Bell Canada	6,10	16 mars 2035	100	125	137
Province de la Saskatchewan	4,75	1 ^{er} juin 2040	200	258	259	Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	213	236	272
Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	250	246	231	Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	56	59	61
Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	25	27	25	Bell Canada	4,45	27 févr. 2047	125	133	151
Province de la Saskatchewan	3,10	2 juin 2050	138	146	149	Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	782	714	802
Province de la Saskatchewan	2,80	2 déc. 2052	46	46	47	BMW Canada Auto Trust	0,76	20 avr. 2024	54	53	54
Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	23	24	22	Brookfield Renewable Partners LP	4,25	15 janv. 2029	414	455	481
				132 975	135 479	Brookfield Renewable Partners LP	3,33	13 août 2050	117	108	116
						Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	2 816	2 865	2 932
De sociétés – 24,9 %						Calgary Airport Authority	3,20	7 oct. 2036	91	90	91
407 International Inc.	6,47	27 juill. 2029	500	630	652	Calgary Airport Authority	3,34	7 oct. 2038	319	318	319
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	300	312	350	Calloway REIT Inc.	3,99	30 mai 2023	248	257	262
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	226	239	263	Banque Canadienne					
Access Justice						Impériale de Commerce	3,29	15 janv. 2024	1 500	1 555	1 597
Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	165	192	207	Banque Canadienne	2,35	28 août 2024	1 040	1 057	1 080
Aéroports de Montréal	6,95	16 avr. 2032	208	257	266	Impériale de Commerce	1,10	19 janv. 2026	1 800	1 728	1 762
Aéroports de Montréal	5,67	16 oct. 2037	157	206	223	Banque Canadienne	1,70	15 juill. 2026	2 250	2 201	2 263
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	448	462	479	Banque Canadienne	2,95	19 juin 2029	272	279	275
Allied Properties REIT	3,11	8 avr. 2027	192	196	193	Banque Canadienne	2,01	21 juill. 2030	371	368	372
Allied Properties REIT	3,13	15 mai 2028	154	156	155	Canadian Natural					
Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	259	257	259	Resources Limited	3,55	3 juin 2024	1 051	1 093	1 093
AltaGas Ltd.	2,16	10 juin 2025	270	270	271	Canadian Natural	2,50	17 janv. 2028	234	232	234
AltaGas Ltd.	2,48	30 nov. 2030	354	335	352	Resources Limited					
AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	222	247	276	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,05	9 mars 2050	188	167	185
						Canadian Western Bank	1,57	14 sept. 2023	1 010	1 009	1 012

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,9 % (suite)						De sociétés – 24,9 % (suite)					
Canadian Western Bank	1,93	16 avr. 2026	420	413	420	FortisAlberta Inc.	2,63	8 juin 2051	156	135	156
Cenovus Energy Inc.	3,55	12 mars 2025	424	441	443	FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	184	241	255
Cenovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	358	371	350	Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	155	159	156
Central 1 Credit Union	1,32	29 janv. 2026	284	274	283	Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	132	129	132
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	410	550	577	Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	50	50	50
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,90	5 juill. 2023	484	507	527	Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	60	60	60
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,56	9 sept. 2024	255	266	258	Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	248	257	267
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	88	92	96	Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	385	377	384
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	531	529	547	Goldman Sachs Group, Inc.	2,01	28 févr. 2029	814	784	812
Classic RMBS Trust	1,53	15 sept. 2026	231	230	231	Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	213	219	215
Classic RMBS Trust	1,43	15 nov. 2051	281	198	199	Granite REIT Holdings Limited Partnership	2,38	18 déc 2030	169	160	168
Clover LP	4,22	31 mars 2034	101	107	110	Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	504	679	700
Clover LP	4,22	30 juin 2034	65	69	71	Great-West Lifeco Inc.	6,00	16 nov. 2039	172	232	238
Coast Capital Savings Credit Union	5,00	3 mai 2028	444	464	470	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	396	534	573
Coast Capital Savings Credit Union	5,25	29 oct. 2030	77	84	85	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	65	89	96
Banque Concentra	1,46	17 mai 2024	163	161	163	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	176	237	253
Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	304	302	310	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	437	519	570
Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	571	562	582	H&R REIT	2,92	6 mai 2022	128	129	129
CT REIT	2,37	6 janv. 2031	346	325	343	H&R REIT	3,42	23 janv. 2023	610	624	632
CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	218	256	269	H&R REIT	3,37	30 janv. 2024	67	69	68
CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	1 154	1 394	1 476	H&R REIT	2,63	19 févr. 2027	162	161	162
CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	216	201	219	HCN Canadian Holdings LP	2,95	15 janv. 2027	570	579	582
Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	361	367	361	Banque HomeEquity	1,74	15 déc. 2025	179	176	179
Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	1 129	1 161	1 168	Honda Canada Finance Inc.	1,71	28 sept. 2026	114	111	114
Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	83	81	83	Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	113	135	147
Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	164	166	165	Banque HSBC Canada	3,25	15 sept. 2023	35	36	37
Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	299	301	300	Banque HSBC Canada	1,78	20 mai 2026	361	355	361
Enbridge Inc.	3,10	21 sept. 2033	390	380	389	Hydro One Inc.	6,93	1 ^{er} juin 2032	744	1 011	1 119
Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	255	305	320	Hydro One Inc.	6,59	22 avr. 2043	133	200	208
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	686	723	793	Hydro One Inc.	4,17	6 juin 2044	394	447	467
Enbridge Inc.	6,63	12 avr. 2078	702	790	770	Hydro One Inc.	3,63	25 juin 2049	287	304	317
Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	689	733	787	Hydro One Inc.	3,64	5 avr. 2050	382	405	421
Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	314	331	350	Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	400	553	554
EPCOR Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	467	515	578	Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2055	512	649	666
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,99	28 mai 2031	365	357	365	Hydro-Québec	2,10	15 févr. 2060	355	297	313
First Nations ETF LP	4,14	31 déc 2041	114	119	123	Hyundai Capital Canada, Inc.	2,01	12 mai 2026	145	143	145
Ford Credit Canada Limited	1,15	15 juin 2024	284	281	284	IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	236	238	237
Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	272	269	271	Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	316	324	319
FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	926	1 179	1 241	Groupe Investors Inc.	7,00	31 déc 2032	78	104	110
						Groupe Investors Inc.	7,11	7 mars 2033	79	106	109
						John Deere Credit Inc.	1,09	17 juill. 2024	71	70	71
						John Deere Credit Inc.	2,40	17 sept. 2024	1 000	1 018	1 046
						JPMorgan Chase & Co.	1,90	5 mars 2028	493	480	493

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,9 % (suite)						De sociétés – 24,9 % (suite)					
Banque Laurentienne du Canada	3,45	27 juin 2023	220	227	231	Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	398	417	466
Banque Laurentienne du Canada	1,15	3 juin 2024	263	258	263	Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	241	251	244
Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	951	898	938	Plenary Health Hamilton LP	5,80	31 mai 2043	69	85	93
Les Compagnies Loblaw limitée	4,49	11 déc 2028	387	432	457	Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	36	46	48
Les Compagnies Loblaw limitée	6,54	17 févr. 2033	252	321	348	Corporation Financière Power	6,90	11 mars 2033	87	114	118
Les Compagnies Loblaw limitée	6,15	29 janv. 2035	295	372	406	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	140	131	130
Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	240	297	319	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 janv. 2030	110	109	110
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	829	847	868	Reliance LP	3,84	15 mars 2025	133	140	142
Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	1 140	1 170	1 152	Reliance LP	2,68	1 ^{er} déc. 2027	129	128	130
Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	264	265	265	Reliance LP	2,67	1 ^{er} août 2028	225	221	225
Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	529	527	538	Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	609	625	624
Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	499	592	613	Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	195	201	200
MCAP Commercial LP	3,74	25 août 2025	88	90	88	Rogers Communications Inc.	4,00	13 mars 2024	249	260	271
MCAP Commercial LP	3,38	26 nov. 2027	204	203	204	Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	513	535	552
Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	504	539	608	Rogers Communications Inc.	6,68	4 nov. 2039	34	44	50
Aéroport de Montréal	3,03	21 avr. 2050	283	268	296	Rogers Communications Inc.	6,11	25 août 2040	442	545	558
Aéroport de Montréal	3,44	26 avr. 2051	276	281	276	Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	250	323	364
Morgan Stanley	1,78	4 août 2027	514	500	514	Banque Royale du Canada	2,35	2 juill. 2024	1 500	1 526	1 562
National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	330	340	332	Banque Royale du Canada	2,61	1 ^{er} nov. 2024	2 688	2 752	2 814
Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	1 000	1 031	1 059	Banque Royale du Canada	1,94	1 ^{er} mai 2025	505	506	516
Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	553	544	553	Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	678	680	687
North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2027	306	311	321	Banque Royale du Canada	1,83	31 juill. 2028	650	626	650
North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	820	904	938	Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	1 663	1 698	1 686
North West Redwater Partnership	4,15	1 ^{er} juin 2033	179	194	201	Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	1 220	1 251	1 248
North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	215	213	221	Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	336	335	337
North West Redwater Partnership	4,05	22 juill. 2044	192	201	216	Saputo inc.	1,94	13 juin 2022	780	785	789
North West Redwater Partnership	3,75	1 ^{er} juin 2051	250	248	249	Shaw Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	327	332	333
Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	45	58	66	Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	100	97	100
Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 ^{er} juin 2023	651	661	665	Shaw Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	265	345	348
Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	377	397	406	Sienna Senior Living Inc.	2,82	31 mars 2027	111	111	111
Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	1 015	1 032	1 028	SmartCentres Real Estate Investment Trust	1,74	16 déc. 2025	308	300	307
Pembina Pipeline Corporation	4,81	25 mars 2044	67	71	73	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	568	581	591
						SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	288	295	304
						SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	438	568	622
						Summit Industrial Income REIT	2,15	17 sept. 2025	49	49	49
						La Financière Sun Life inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	382	359	379

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 24,9 % (suite)					
La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	150	187	190
Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avr. 2030	178	204	182
Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	472	475	486
Sysco Canada, Inc.	3,65	25 avr. 2025	56	59	57
Telus Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	1 096	1 158	1 162
Telus Corporation	4,85	5 avr. 2044	155	172	176
Telus Corporation	4,40	29 janv. 2046	470	490	563
Telus Corporation	4,70	6 mars 2048	125	137	154
Telus Corporation	3,95	16 févr. 2050	431	419	463
Thomson Reuters Corporation	2,24	14 mai 2025	426	429	428
La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	613	615	615
La Banque Toronto-Dominion	3,22	25 juill. 2029	818	846	817
La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	1 225	1 352	1 347
La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	405	416	415
Toyota Crédit Canada Inc.	2,64	27 mars 2024	500	512	525
Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	2 000	2 031	2 082
TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avr. 2027	502	532	535
TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	190	197	204
TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	265	268	268
TransCanada PipeLines Limited	6,50	9 déc 2030	130	156	167
TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	1 863	1 970	2 053
Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	912	1 145	1 207
Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	329	370	393
Vancouver International Airport	2,80	21 sept. 2050	265	241	262
Ventas Canada Finance Limited	2,80	12 avr. 2024	635	648	646
VW Credit Canada Inc.	3,70	14 nov. 2022	1 514	1 555	1 572
VW Credit Canada Inc.	3,25	29 mars 2023	718	736	735

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 24,9 % (suite)					
VW Credit Canada Inc.	2,85	26 sept. 2024	500	513	526
Wells Fargo & Company	3,18	8 févr. 2024	719	742	743
Wells Fargo & Company	2,57	1 ^{er} mai 2026	496	504	499
Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	2 842	2 919	2 926
Winnipeg Airports Authority	5,21	28 sept. 2040	83	94	98
				123 034	126 179
Total des placements à revenu fixe – 61,6 %				304 305	310 955
Titre			Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds négociés en bourse – 37,3 %					
FINB BMO S&P 500				221 700	13 832
iShares Core MSCI Emerging markets IMI Index ETF				538 324	15 961
iShares Core S&P 500 Index ETF				806 520	27 002
iShares Core S&P U.S. ETF				1 534 074	66 180
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF				1 076 640	37 801
iShares Global Infrastructure Index ETF				317 578	10 083
iShares Global Real Estate Index ETF				310 919	10 117
Vanguard FTSE Emerging markets All Cap Index ETF				99 600	3 934
				184 723	153 886
Total des actions – 37,3 %				184 723	153 886
Total des placements – 98,9 %				489 028	464 841
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 1,1 %				5 616	5 616
Total du fonds de placement – 100,0 %				494 644	470 457
Représenté par :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie				5 616	
Placements, à la juste valeur				489 028	
				494 644	

Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente le sommaire des conventions, des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé du Régime d'épargne familial.

N ^{bre} de conventions à l'ouverture	Rentrées de conventions	Sorties de conventions	N ^{bre} de conventions à la clôture	Dépôts des souscripteurs	Revenu cumulé
70 786	10 339	6 820	74 305	212 379	119 264

La variation des dépôts des souscripteurs est la suivante :

	2021	2020
Paiements nets des souscripteurs ¹	11 248 \$	9 358 \$
Transferts de capital interrégimes	58 209	48 613
Remboursement du capital	(57 865)	(44 697)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	11 592	13 274
Solde, au début de l'exercice	200 787	187 513
Solde, à la fin de l'exercice	212 379 \$	200 787 \$

1. Déduction faite des frais de souscription perçus de 33 \$ (2020 – 11 \$).

Notes annexes

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études autogéré qui a été établi le 1^{er} mars 1997. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Consultants C.S.T. inc. (« C.C.S.T. »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom d'un ou de plusieurs bénéficiaires. Des paiements de frais de souscription sont prélevés sur la cotisation initiale versée par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur en totalité ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») versés à un bénéficiaire du Régime sont déterminés par le souscripteur et sont payés à même le revenu réalisé sur le capital du souscripteur.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis; après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 16 décembre 2021.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Crédeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
CCrédeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

d) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 8 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

f) Dépôts des souscripteurs et frais de souscription

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Des frais de souscription sont

exigés et font partie de la cotisation initiale en vertu de chaque convention. Les frais de souscription perçus au cours de la période de présentation de l'information financière sont versés à C.C.S.T.

g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à C.C.S.T., en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions de distribution et d'administration sont renouvelables annuellement le 1^{er} novembre.

Des frais d'administration annuels correspondant à 1 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, un montant de 5 210 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2020 – 4 621 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

a) Distribution et administration du Régime (suite)

Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2021 s'élevaient à 195 \$ (2020 – 276 \$).

Les frais de souscription versés par les souscripteurs à même leurs cotisations initiales sont versés à C.C.S.T. à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, un montant de 33 \$ a été versé à C.C.S.T. à même les frais de souscription perçus (2020 – 11 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2021 s'élevaient à 1 \$ (2020 – néant).

b) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021, le Régime a comptabilisé une charge de 6 \$ (2020 – 6 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2021 s'élevaient à néant (2020 – néant).

c) Honoraires versés pour superviser et encadrer les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 50 \$ (2020 – 60 \$) facturé par C.C.S.T. au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 11 \$ à recevoir de C.C.S.T. au 31 octobre 2021 (2020 – 18 \$) relativement à ces charges.

d) Honoraires versés pour les services de gestion de placements fournis par Gestion d'actifs C.S.T. Inc.

C.C.S.T. a conclu une entente avec Gestion d'actifs C.S.T. Inc. (« Gestion d'actifs C.S.T. ») afin que celle-ci agisse à titre de gestionnaire de placement pour une partie des comptes de placement du Régime à compter du 5 novembre 2020 et jusqu'à ce que l'entente soit résiliée. L'entente peut être résiliée à la suite d'un préavis de 30 jours. Gestion d'actifs C.S.T. facture ces services au Régime chaque trimestre depuis mars 2021. La juste valeur du total des placements gérés par Gestion d'actifs C.S.T. s'élevait à 93 031 \$ au 31 octobre 2021.

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 65 \$ facturé par Gestion d'actifs C.S.T. au titre des charges engagées pour la prestation de ces services. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 38 \$ à payer à Gestion d'actifs C.S.T. au 31 octobre 2021 relativement à ces charges.

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Depuis le 15 mars 2021, les subventions gouvernementales ne sont plus investies dans un fonds distinct avec les subventions gouvernementales d'autres REEE administrés par C.C.S.T. Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont investis avec le capital des souscripteurs et le revenu réalisé sur celui-ci. Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

a) Risque de marché

i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

i. Risque de taux d'intérêt (suite)

est activement géré en utilisant la durée, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	31 oct. 2021	31 oct. 2020
Moins de 1 an	2 %	2 %
De 1 an à 3 ans	19 %	15 %
De 3 à 5 ans	18 %	14 %
Plus de 5 ans	24 %	37 %
Total des titres de créance	63 %	68 %

Au 31 octobre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 494 644 \$ (2020 – 437 873 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 15 244 \$ (2020 – 20 330 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 17 453 \$ (2020 – 17 520 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime, qui représentent 37 % (2020 – 32 %) du total du fonds de placement au 31 octobre 2021.

Au 31 octobre 2021, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiquée dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait

augmenté ou diminué d'approximativement 1 847 \$ (2020 – 1 380 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	31 octobre 2021		31 octobre 2020	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	7 %	35 912 \$	4 %	19 132 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	34 %	164 136	36 %	157 891
A/A(élevée)/A(faible)	14 %	71 169	18 %	77 011
BBB	7 %	33 088	9 %	38 650
R-1	0 %	0	1 %	5 415
Non noté à court terme	1 %	5 616	1 %	1 304
Total des titres de créance	63 %	309 921 \$	69 %	299 403 \$

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 37 % (2020 – 29 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

d) Risque de change (suite)

augmenterait ou diminuerait d'environ 1 847 \$ (2020 – 1 250 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Note 7. Remboursement des frais de souscription

Si la convention d'un souscripteur est transférée depuis le Régime Avantage CST, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime Avantage CST. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime Avantage CST et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 s'est établi à 1 144 \$.

Les droits au RFS sont payés par le Régime Avantage CST lorsqu'ils sont engagés.

Note 8. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et

autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créditeurs et charges à payer ainsi que les créditeurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii. Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii. Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2021

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	304 305 \$	– \$	304 305 \$
FNB et titres de capitaux propres	184 723	–	–	184 723
Total des placements, à la juste valeur	184 723 \$	304 305 \$	– \$	489 028 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	298 582 \$	– \$	298 582 \$
FNB et titres de capitaux propres	138 470	–	–	138 470
Total des placements, à la juste valeur	138 470 \$	298 582 \$	– \$	437 052 \$

Pour les exercices clos les 31 octobre 2021 et 2020, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 ou 2.

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1-877-333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Consultants C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington Street West, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.cst.org.

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Consultants C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.